Exploiter les informations Hélios pour suivre le budget communal

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Distinguer les rôles et les conditions d'accès aux informations.

2. Rechercher une information sur des restitutions disponibles.

3. Rapprocher les informations comptables et budgétaires utiles.

4. Préparer une alerte et un échange avec le comptable.

Programme par sujets et items

1. Positionnement et besoins de suivi

- Questions de suivi budgétaire rencontrées par l'élu
- Distinction crédits, engagements et mouvements comptables
- Documents accessibles et besoin d'information

2. Acteurs et accès

- Rôles de l'ordonnateur, des services et du comptable public
- Hélios et modalités de consultation à vérifier localement
- Habilitations, confidentialité et démonstration sans identifiants partagés

3. Lire les restitutions

- Titres, mandats, encaissements et paiements dans les états fournis
- Périmètre, période et statut d'une restitution
- Repérage des montants et dates utiles au suivi

4. Rapprocher les sources

- Restitutions du comptable et logiciel financier de la collectivité
- Engagements, exécution et documents de clôture applicables
- Écarts de périmètre ou de date et limites du rapprochement

5. Atelier de suivi

- Tableau de suivi de trois écarts significatifs
- Hypothèses explicatives et pièces à demander
- Alertes à transmettre sans conclure sur une donnée isolée

6. Évaluation et dialogue financier

- Alerte individuelle étayée par les documents disponibles
- Questions à adresser aux services et au comptable
- Fréquence de suivi et traçabilité des réponses

Public Maires, adjoints aux finances et élus chargés du suivi budgétaire, disposant d'une connaissance élémentaire du budget.

Prérequis Exercer un mandat local et connaître les principales rubriques d'un budget communal.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l'expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu'à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l'agrément ministériel requis. Demande d'information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr